



ORANGE, le 14 Août 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

**PORTANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE
DE LA CIRCULATION ET DU
STATIONNEMENT DES VEHICULES**

PLACE LUCIEN LAROYENNE -

**D. A. C.
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT
ET DU CADRE DE VIE**

Gestion du Domaine Public

La Mairie d'Orange informe :

- Pendant toute la durée des travaux de démolition intérieure des immeubles « ELIXIR » & « COMEDIE » situés 480 Boulevard E. Daladier – **Place Lucien LAROYENNE**, le stationnement des véhicules de toutes sortes sera interdit sur deux cases de parking, pour les besoins du chantier. Ces emplacements seront réservés aux 2 véhicules de la Société.

Les véhicules en infraction seront mis en fourrière sans préavis.

- Les présentes prescriptions prendront effet à compter du 21 Août 2019 et seront valables jusqu'à la fin des travaux, dont la durée prévisible est de 1 semaine (jusqu'au lundi 26/08/2019 inclus), sous l'entière responsabilité de la Société RICCI Maçonnerie de BEDARRIDES.